

## Zoom

# Des politiques durables mises en œuvre au quotidien

PARCE QU'UNE COLLECTIVITÉ SE DOIT DE MONTRER L'EXEMPLE ET QUE L'ACTION PUBLIQUE DOIT PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'UNE VILLE DURABLE, PARCE QUE LES ENJEUX SONT À LA FOIS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX, LA COMMUNE D'AIXE-SUR-VIENNE AFFIRME SA VOLONTÉ DE CONDUIRE POUR LA COMMUNE ET SES HABITANTS UNE STRATÉGIE GLOBALE ET COHÉRENTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

« Penser global, agir local », cette formule résume parfaitement les actions transversales que l'ensemble des services municipaux mène chaque jour afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, réduire les inégalités, économiser les ressources naturelles, renforcer l'attractivité du territoire...

→ Lire la suite page 2



## Edito du Maire

Chères Aixois, chers Aixois,

2022 aura été l'année la plus chaude jamais mesurée en France... faisant prendre conscience aux climatocceptiques que le changement climatique est bien une réalité. Autre réalité, apparue suite à l'été caniculaire que nous avons connu, la ressource en eau est un bien précieux. Ainsi la défense de notre **environnement** est plus que jamais une nécessité !

2022 aura aussi été marquée par la guerre aux portes de l'Europe avec son cortège d'horreurs et de souffrances pour le peuple ukrainien... Ce conflit a entraîné chez nous le renchérissement du coût de l'énergie et le retour de l'inflation, dont chacun peut mesurer au quotidien les conséquences **économiques** et **sociales** !

Nous touchons là aux trois piliers du développement durable. Outre les brèves habituelles, vous trouverez en pages centrales de ce numéro de L'AIXE presse les actions menées

en ce sens par la municipalité. La plupart ont d'ailleurs été mises en œuvre bien avant la situation que nous connaissons actuellement...

Les contraintes budgétaires imposent à chacun de faire des efforts. C'est en particulier le cas pour les services de la Collectivité et les utilisateurs des équipements municipaux, dans le cadre du plan de sobriété énergétique... mais c'est aussi le cas des élus qui ont accepté une diminution de leurs indemnités afin de participer à l'effort collectif.

Par soucis d'économie, il n'y aura ni cérémonie ni cartes de vœux, et je tiens ici à vous souhaiter une très belle année 2023. Qu'elle se décline en termes de solidarité, de bienveillance et de paix retrouvée ! Abordons-là sereinement avec la volonté d'agir positivement, de nous adapter et d'innover pour avancer.

René ARNAUD

p3

Brèves  
Nouveau site internet pour la collectivité

p3

Brèves  
Attention à la vitesse

p4

Agenda  
Tous les événements de février à mars

**NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COLLECTIVITÉ**

Afin de répondre aux besoins des administrés et des internautes, la commune a choisi de refondre son site internet, en proposant un outil en phase avec les usages et pratiques actuels.

L'adresse est toujours la même : [www.mairie-aixesurvienna.fr](http://www.mairie-aixesurvienna.fr)

Nouvelles rubriques, nouvelles fonctionnalités, n'hésitez pas à surfer pour vous l'approprier !

Et pour toute question, nous restons à votre écoute...

**OSTENSIONS 2023**

A vos agendas ! Les prochaines Ostensions sur la commune se dérouleront les 20 et 21 mai prochains.

Et du 15 au 21 mai, l'association « Amis d'Arluquet » proposera également une exposition salle Yves Montand, place René Gillet...

Les Ostensions d'Aixe-sur-Vienne appartiennent à tous, habitants des quartiers situés sur le parcours ou non, et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Des réunions sont régulièrement organisées par le comité des Ostensions et l'association « Amis d'Arluquet » qui seront ravis de vous accueillir et de vous informer.

**2 ÉTOILES POUR LE CAMPING**

Le camping municipal « Les Grèves\*\* » confirme son classement pour les 5 années à venir !

Cette labellisation nécessite de se soumettre à quelques obligations : affichages in situ ainsi que sur les supports de communication de la collectivité, offre d'équipements et de services répondant aux critères établis par le référentiel Atout France notamment.

Rappelons que le nombre d'étoiles attribuées à un camping est un garant d'un niveau de qualité et d'équipement.

C'est pourquoi nous menons des actions efficaces  
**FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**



- Verdissage de la flotte des véhicules municipaux (véhicules électriques)
- Mise en œuvre d'un plan de sobriété visant à réduire les consommations d'énergie (électricité, gaz, carburants)
- Réalisation de diagnostics énergétiques à la piscine et à l'école maternelle
- Développement du télétravail au sein des services municipaux
- Sobriété numérique via la formation des Agents, pour une utilisation plus raisonnée des outils
- Réalisation d'un schéma directeur et zonage d'assainissement des eaux pluviales pour éviter les désordres causés par les inondations sur les personnes et les biens et maîtriser l'impact des rejets de temps de pluie sur le milieu récepteur, améliorant ainsi la qualité de l'eau des cours d'eau.

C'est pourquoi nous développons  
**UN ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS POUR TOUS**



- Activités mensuelles à la bibliothèque Simone Veil, à destination de tous les publics : rendez-vous lecture, animations en lien avec la saison et les temps forts du calendrier
- Organisation de lectures à la maison de retraite
- Développement de partenariats avec les structures d'accueil « petite enfance »
- Développement d'animations au tiers-lieu L'iD

C'est pourquoi nous souhaitons  
**DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES POUR TOUS**



- Installation de bornes de recharge électrique place Guillaume Lemaistre et parking de la gare sous l'égide du Syndicat Energies Haute-Vienne
- Etude en vue d'élaborer un schéma directeur vélo. En partenariat avec l'Université de Limoges, il s'agira de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager l'utilisation du vélo. Une enquête sera menée au printemps par des étudiants de l'Université de Limoges et chacun sera invité à s'exprimer sur le sujet.

**Vous souhaitez y participer ?**

Inscrivez-vous auprès du service Sécurité / Prévention / Développement durable de la commune au 05 55 70 77 38 ou par mail [d-cedro@mairie-aixesurvienna.fr](mailto:d-cedro@mairie-aixesurvienna.fr)





## C'est pourquoi nous misons SUR DES PRATIQUES « VERTES » ET RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

- Entretien des stades et du cimetière sans pesticides
- Gestion différenciée des espaces verts. Il s'agit de tenir compte des spécificités d'un site pour lui appliquer une gestion adaptée en fonction de sa nature
- Création d'un potager communal, dont les récoltes sont cuisinées au Restaurant Scolaire et servies aux élèves des écoles G-E. Clancier et R. Doisneau
- Paillage des massifs végétalisés pour limiter tout apport d'eau d'arrosage
- Tri des déchets issus de l'activité des services, avec filières d'élimination dédiées



## C'est pourquoi nous souhaitons favoriser LE LIEN SOCIAL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

- Maintien du lien social avec la distribution annuelle d'un colis aux Aînés, l'organisation du repas des Aînés, l'inscription au registre des personnes vulnérables (pour la canicule notamment) et le service de portage de repas à domicile (avec une prise en charge financière de la commune à hauteur de 1,20 €/repas livré)



## C'est pourquoi nous agissons auprès des enfants POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE, UNE ALIMENTATION SAINE ET UN ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Gratuité de l'apprentissage de la natation pour l'ensemble des élèves de primaire à l'échelle du territoire
- Prise en charge du handicap au sein des services périscolaires avec du personnel dédié
- Accompagnement des écoles lors de la journée de la Laïcité
- Actions menées au sein du service périscolaire lors de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire
- Education au goût, dans le cadre des animations et menus proposés au sein du Restaurant Scolaire
- Installation d'un composteur à l'école maternelle



## C'est pourquoi nous luttons CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

- Participation à l'identification des besoins des publics, accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives dématérialisées et dans l'accès aux outils numériques (visio, etc), aide à la découverte du Web et des bases informatiques au sein de l'espace France services labellisé cet été au tiers-lieu municipal L'iD
- Mise en ligne d'un nouveau site internet répondant aux normes d'accessibilité web

### PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui s'applique à l'échelle d'un groupement de communes. Il traduit les enjeux et les perspectives de développement du territoire et fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Sur le territoire du Val de Vienne, la révision du PLUi a été engagée en 2016, approuvée en septembre 2022 et est exécutoire depuis le 8 novembre 2022.

### ATTENTION À LA VITESSE

En agglomération, la vitesse des véhicules est limitée à 50km/h voire à 30 ou 20km/h dans certains secteurs. Il en est de même dans les lotissements, alors, pour la sécurité et le bien vivre ensemble, **pensez à adapter votre allure !**

### 170

c'est le nombre de personnes qui ont participé au Repas des Aînés, samedi 28 janvier. Une journée dédiée, placée sous le signe des années 60 !

### 230

c'est le nombre total de colis distribués aux Aînés en fin d'année.

### EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

2023 : Nous vous souhaitons pour vous et vos proches, des projets, de l'enthousiasme et une bonne santé pour les accompagner.

Souhaitons-nous également que nos contextes sociaux et politiques sensibles ne nous rendent pas la vie trop difficile et que les solidarités de proximité s'expriment auprès de ceux qui en ont besoin.

Cette année nous continuerons d'accompagner les politiques locales de circulations douces pour lesquelles nous participons à des groupes de travail, ainsi que la réflexion sur l'autonomie alimentaire et les projets qui vont dans ce sens.

Martine POTTIER

**3 février | 20h30 | Tous au ciné !**  
**« Aladdin »** | A partir de 6 ans - Durée : 1h30 - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarif : 2€ - Renseignements au 05 55 70 77 00

**4 février | 11h | Rendez-vous lecture, tome 1 : L'hiver** | De 3 à 10 ans  
 Durée : 45 minutes - Bibliothèque Simone Veil - Gratuit - Renseignements et réservations au 05 55 70 25 91

**24 février | 20h30 | Soirée théâtre « Mon colocataire est une garce »** | de Fabrice Blind et Michel Delgado avec la troupe Aux Bonheurs Des Planches  
 Tout public - Durée : 1h40 - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs : 9,50€ / 6,50€ / 3€ - Renseignements et réservations au 05 55 70 77 00

**2 mars | 19h30 | Conseil Municipal** | Salle du Jumelage

**3 mars | 20h30 | Tous au ciné ! « Encanto »** | A partir de 6 ans - Durée : 1h40 - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarif : 2€ - Renseignements au 05 55 70 77 00

**18 mars | 20h30 | Spectacle « Le bal des Casse-cailloux »** | Tout public à partir de 8 ans - Durée : 1h15  
 Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs : 9,50€ / 6,50€ / 3€ - Renseignements et réservations au 05 55 70 77 00

**22 mars | 11h | Rendez-vous lecture, tome 2 : Les héroïnes** | De 3 à 10 ans  
 Durée : 45 minutes - Bibliothèque Simone Veil - Gratuit - Renseignements et réservations au 05 55 70 25 91

Programme complet : [www.mairie-aixesurviennne.fr/decouvrir-sortir/agenda/](http://www.mairie-aixesurviennne.fr/decouvrir-sortir/agenda/)

## Travaux prévisionnels

### RESTRUCTURATION BASE NAUTIQUE FABRICE BEAUDEAU

Le 10 janvier dernier l'équipe de maîtrise d'œuvre, mandatée par la collectivité, a présenté l'Avant-Projet Définitif de cette opération aux membres du club de canoë kayak, au comité de quartier 7, aux élus et à l'architecte des bâtiments de France. De manière concomitante la collectivité s'affaire à mobiliser des financements (Europe, Etat, Région et Département) pour cette opération dont le coût global s'élève à 1 326 661 € HT.

### IMMEUBLE MENAÇANT RUINE IMPASSE DU CHALLAT

Depuis quelques semaines l'impasse du Challat est fermée à la circulation de véhicules ; en cause le résultat d'un diagnostic structurel mené pour la Collectivité sur l'immeuble situé à l'angle avec l'avenue du Président Wilson. L'ensemble des riverains a été informé et une étude est lancée afin d'envisager soit une démolition soit un confortement du bâti.

### CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX AU PRÉ RAYNAUD EN BORDS DE VIENNE

Il s'agit de réutiliser les jeux implantés précédemment esplanade du kiosque. Cette opération est en cours d'étude et devrait voir le jour avant l'été.

Késako ?

## LA REDEVANCE INCITATIVE

Pour répondre aux obligations réglementaires (loi transition énergétique 2025) de réduction des ordures ménagères et du tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine), la Communauté de communes du Val de Vienne va instaurer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la redevance incitative, en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Ainsi chaque usager du service paie-

ra en fonction de sa production réelle d'ordures ménagères sur une année. Durant l'année 2023, les usagers continueront de payer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères mais recevront également des simulations de factures calculées en fonction de la nouvelle tarification. Ces dernières leur donneront une estimation des montants futurs à payer dans le cadre de la redevance incitative.

## La Mairie et vous

Mairie d'Aix-sur-Vienne  
 44 avenue du Président Wilson  
 87700 AIXE-SUR-VIENNE  
 Tél. : 05 55 70 77 00  
 Fax. : 05 55 70 43 00  
[www.mairie-aixesurviennne.fr](http://www.mairie-aixesurviennne.fr)

- Lundi au jeudi :  
8h30-12h30 et 13h30-17h30.
- Vendredi :  
8h30-12h30 et 13h30-16h30.
- Samedi matin : horaires adaptés pour répondre au plus près aux besoins de la population. Ainsi de **9h à 10h30**, ouverture **uniquement sur rendez-vous** pour la remise des cartes nationales d'identité et des passeports, puis de **10h30 à 12h**, **sans rendez-vous, pour les démarches liées à l'État Civil.**
- En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, et pour tout problème relevant de la sécurité publique, la Municipalité se tient à votre disposition grâce à son service d'astreinte composé d'un élu et d'un agent.  
**Élu d'astreinte** : 06 73 67 23 51  
**Agent d'astreinte** : 06 73 67 23 54

- **Bibliothèque Simone Veil**  
 Horaires d'ouverture :  
 mardi : 16h - 18h  
 mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h  
 vendredi : 9h30 - 12h30 et 15h - 17h  
 samedi : 10h - 12h30 et 14h - 16h  
 Réservations en ligne conseillées :  
<https://aix-sur-vienne.bibli.fr>
- **Gendarmerie** : 05 55 70 13 58

Directeur de la publication :  
 Claude MONTIBUS

Equipe rédactionnelle :  
 Majorité municipale

Crédit photos : Freepik

Réalisation graphique : Proximit Digital

Impression : Icomia  
 Papier PEFC

Distribution : Mairie d'Aix-sur-Vienne